

Règlement « film de poche des villes jumelées »

- **Objet et thème**

Dans le cadre du jumelage qui rassemble les villes de Coggiola, Garfe et La Fare les Oliviers l'OMC La Fare organise en partenariat avec la Municipalité un concours de courts métrages réalisés à l'aide d'un smartphone.

Thème : « Ta ville, ton regard... »

Il s'agira de présenter au public les caractéristiques de sa ville en insistant sur les valeurs de transmission et de partage.

- **Public et œuvres admises au concours**

Le concours est ouvert à tous les jeunes de 10 à 20 ans, seuls ou en groupe de trois maximum.

L'inscription est gratuite

Le concours est ouvert à toutes les œuvres originales, avec ou sans dialogue, en couleur ou en noir et blanc.

Les courts métrages doivent être filmés avec un smartphone, en format horizontal et en MP4, et ne doivent pas excéder 4 minutes générique compris.

- **Date limite de remise des œuvres**

Première phase : chaque ville organise, gère le concours en interne et désigne un film lauréat.

Deuxième phase : ce film doit être envoyé à l'OMC La Fare, via internet à l'adresse : jumelageomc@gmail.com, avant le 17/09/2026

Les films seront présentés lors du rassemblement des villes jumelles.

- Règles d'utilisation et de diffusion à respecter

Par leurs propos ou images, les films en compétition ne doivent pas être contraires à la législation. Ainsi seront refusés les courts métrages contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ceux portant atteinte à la dignité et aux droits de la personne humaine, ceux incitant à la violence sous toutes ses formes, ceux présentant un caractère diffamatoire, injurieux, raciste ou discriminatoire.

L'OMC La Fare s'engage à ne faire aucun usage commercial des œuvres et à respecter les droits de leurs auteurs. Les participants l'autorisent, à titre gratuit, à diffuser leurs courts métrages dans le cadre du projet « film de poche des villes jumelées ».

Les informations recueillies (nom, prénom, géolocalisation des participants) par l'OMC de La Fare les oliviers en qualité de responsable de traitement font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la réalisation d'un film présenté au public dans le cadre des échanges du jumelage.

Le traitement des données personnelles est fondé sur le consentement (Article 6 e. du RGPD). Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de l'objectif.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données et dans la limite d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e) du Règlement européen 2016/679 sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de vos données et de retrait du consentement au traitement de vos données à tout moment.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> par courrier : Commission nationale de l'informatique et des libertés, Service des plaintes, 3 Place de Fontenoy, TSA80715,75334 PARIS CEDEX 07.

Formulaire de collecte de données à caractère personnel

NOM :

PRENOM :

Responsable Légal de l'enfant : NOM :

Prénom :

Autorise ce dernier à participer au festival de film de poche et à l'OMC La Fare à publier son image, nom et prénom dans le générique de fin du projet « film de poche des villes jumelées ».

Fait le

à

Nom et signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'OMC de La Fare les Oliviers pour parution dans le générique du film dans le cadre du jumelage. La base légale du traitement est le consentement.

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de l'objectif.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation ou à la portabilité de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](https://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte> ou par courrier : Commission nationale de l'informatique et des libertés, Service des plaintes, 3 Place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX 07